

Réunion du 24 juin 2013

Sous la présidence de : Monsieur André KLEIN-MOSSER

- Etaients
présents : Monsieur André KLEIN-MOSSER, président de séance
- Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents
- Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Freddy ZIMMERMANN
- Procuration(s) : Monsieur Roland BRENDELE ayant donné pouvoir à Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Claude FROEHLI ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Monsieur Henri DREYFUS
- Excusé(s) : Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Monsieur Pierre MARMILLOD, Madame Alice MOREL, Monsieur Jean-Claude WEIL
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

**N° CG/2013/19 - Administration générale - 5
Compte administratif et compte de gestion 2012**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

1. pour le budget principal

- constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2012 est de 20 687 699,59 € :
- . dont le solde d'exécution de la section d'investissement est déficitaire de 57 990 457,26 €
- . dont le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 78 678 156,85 €

- arrête le compte de gestion

- décide d'affecter le résultat cumulé excédentaire de la section de fonctionnement à hauteur de 78 678 156,85 € à la couverture du besoin de financement (57 990 457,26 € de déficit de la section d'investissement et 20 687 699,59 € en couverture des dépenses d'investissement reportées de 2012 sur 2013), au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés"

2. pour le budget annexe du Parc départemental d'entretien des cours d'eau d'Erstein

- constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2012 est de 1 402 611,64 € :

. dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 420 678,22 €

. dont le résultat excédentaire de la section de fonctionnement s'élève à 981 843,42 €

- arrête le compte de gestion

- décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement à hauteur de 981 843,42 € au compte 002 "excédents de fonctionnement reportés"

3. pour le budget annexe du Foyer de l'enfance

- constate que le déficit global de clôture de la gestion 2012 est de 117 647,89 € :

. dont un excédent de 147 982,63 € pour l'investissement ; avec le report des exercices antérieurs, de 127 402,33 €, le solde excédentaire en investissement à reporter s'élève à 275 384,96 €

. dont un déficit de fonctionnement de 265 630,52 €

- arrête le compte de gestion

- décide d'affecter le déficit de fonctionnement de 265 630,52 € au débit du compte 119 de l'exercice 2012, repris dans l'affectation 2015 des résultats 2014 ; la reprise du résultat excédentaire de 322 733,25 € de l'exercice 2010 est effectuée au crédit du compte 110 de l'exercice 2013, repris lors de l'affectation 2015 des résultats 2014

4. pour le budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses

- constate que le déficit global de clôture de la gestion 2012 est de 169 743,71 € :

. dont 61 589,06 € d'excédent d'investissement ; le Conseil Général reporte ce montant au compte 001 "excédents d'investissement reportés"

. dont 231 332,77 € de déficit de fonctionnement ; le Conseil Général reporte ce montant en dépenses au compte 002 "déficit de fonctionnement reporté"

- arrête le compte de gestion

5. pour le budget annexe du Vaisseau

- constate que le résultat global de clôture de la gestion 2012 est de 5 152,89 € :

. dont 776,05 € de déficit d'investissement ; le Conseil Général reporte ce montant en 2013 au compte 001 "déficit d'investissement reporté"

. dont 5 928,94 € d'excédent de fonctionnement ; le Conseil Général reporte ce montant à hauteur de 4 722 € à la couverture du besoin de financement (776,05 € de déficit de la section d'investissement et 3 945,95 € en couverture des dépenses d'investissement reportées de 2012/2013), au compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés", et à hauteur de 1 206,94 € au compte 002 "excédents de fonctionnement reportés"

- arrête le compte de gestion

6. pour le budget annexe du service du Parc des véhicules et bacs rhénans (SPVBR)

- constate que l'excédent global de clôture de la gestion 2012 est de 1 245 457,56 € :

. dont le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 1 081 086,69 € ; le Conseil Général reporte ce montant en 2013 en investissement au compte 001 "excédents d'investissement reportés"

. dont le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de 164 370,87 € ; le Conseil Général affecte ce montant en investissement au compte 1068 à hauteur de 50 047,46 € en couverture du besoin de financement ; un montant de 178 899,40 € sera reporté au compte 002 "excédents de fonctionnement reportés"

- arrête le compte de gestion.

N.B. Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, le président du Conseil Général s'est retiré au moment de la discussion et du vote sur le compte administratif 2012.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à la majorité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130624-77528-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 08/07/13